

Burundi : des défis pour contrôle des armes illicites aux frontières

@rib News, 14/12/2013 â€“ Source XinhuaLa porosité des frontières que le Burundi partage avec ses voisins est un des plus grands défis pour le contrôle effectif du trafic des armes illicites, a reconnu le commissaire de police Zénon Ndabaneze, président de la Commission nationale permanente de lutte contre la prolifération des Armes légères et de petit calibre (CNAP) du pays. Selon M. Ndabaneze, qui s'exprimait vendredi en marge d'un atelier sur la violence armée au Burundi, a précisé que le trafic des armes illicites constitue une menace à la sécurité du pays dans la mesure où certains des pays frontaliers sont en proie à des conflits internes.

Il a insisté sur le contrôle effectif du mouvement des armes légères et de petit calibre aux principaux points d'entrée au Burundi et le renforcement des capacités des structures gouvernementales concernées à surveiller les frontières. À M. Ndabaneze a proposé que l'Unité de Police Maritime (UMP) soit formée de manière adéquate et équipée de navettes rapides pour faciliter son mouvement le long de la frontière lacustre. Par ailleurs, a-t-il poursuivi, l'instauration d'un partenariat fort est nécessaire entre les Etats frontaliers dans le cadre du Protocole de Nairobi du 15 mai 2006 portant sur la prévention, le contrôle et la réduction des armes légères et de petit calibre au sein des Etats de la région des Grands Lacs et de la Corne de l'Afrique. Il a aussi préconisé une coordination appropriée et agissante au sein de l'Organisation pour la coopération des chefs de police est-africain (EAPCCO).